



Caisse commune Genesisia

Rapport de gestion 2024

Le mot du Président

L'exercice 2024, un millésime record

L'année 2024 aura été une excellente année pour les institutions de prévoyance en Suisse. La Caisse commune Genesia en profite aussi, puisqu'elle a retrouvé un solide équilibre financier au bouclage de ses comptes (avant audit) au 31 décembre 2024, dans un contexte marqué par une performance exceptionnelle des placements et une forte résilience du système.



© AdobeStock/SUDARNO

Dans ce contexte favorable, notre caisse a su tirer parti de cette conjoncture tout en conservant sa rigueur de gestion. La reconstitution de nos réserves de fluctuation, combinée à une stratégie d'investissement diversifiée et performante et à une gouvernance stable, nous permet d'aborder l'avenir avec confiance. Nous poursuivons notre mission avec un objectif clair : assurer des prestations durables, équitables et sécurisées pour nos assurés.

Engagement Pool

En matière de durabilité, les engagements de notre institution ont connu un nouvel élan en 2024. Notre charte d'investissement responsable et nos lignes directrices ont été revues, et nous avons adhéré à l'Ethos Engagement Pool Suisse, un réseau exclusif de caisses de pensions suisses engagé dans la promotion d'une gouvernance exemplaire et durable auprès des entreprises cotées.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à toutes les sociétés affiliées, aux membres assurés ainsi qu'à nos partenaires institutionnels. Votre confiance et votre fidélité sont les fondations solides de notre action collective. Un merci tout particulier à l'ensemble des délégués pour leur confiance et leur collaboration.

Responsabilité, transparence et stabilité

Cette année marque aussi un tournant avec le départ de l'un de nos membres, Xavier Cornaz, dont l'engagement exemplaire en tant que représentant des employés au sein de la Commission de gestion de la Caisse commune Genesis a mérité d'être salué. Après de nombreuses années à représenter les assurés avec rigueur, discernement et humanité, il quitte ses fonctions. Son implication constante, son sens du dialogue et sa fidélité ont profondément marqué notre institution. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance et nos meilleurs vœux pour la suite.

À l'heure où la prévoyance fait face à de nouveaux défis réglementaires, économiques et sociaux, la Caisse commune Genesis reste fermement engagée à conjuguer responsabilité, transparence et stabilité. Ensemble, continuons à bâtir un deuxième pilier solide et digne de confiance.

Nicolas Girardoz, Président

Rétrospective

Une solution commune au service de l'essentiel

Nous avons le grand plaisir de clore l'année 2024 en vous faisant part des évolutions marquantes en matière de prévoyance professionnelle et vous transmettre les informations clés concernant votre caisse de prévoyance dans un nouvel écrin. Ce partage a pour objectif de vous accompagner dans votre mission en vous offrant les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées.



Fabien Delessert (à droite) et François Kissling (à gauche) forment un duo à la tête de la société FCT Services, société en charge de la direction de la Caisse commune Genesisia.

L'année 2024 a été marquée par des événements majeurs à l'échelle mondiale et nationale. Sur le plan international, la réélection du Président Donald Trump, les tensions persistantes en Ukraine et les conflits au Proche-Orient ont façonné l'actualité, tout comme la montée en puissance de l'intelligence artificielle. En Suisse, les votations sur des sujets cruciaux tels que le pouvoir d'achat, les coûts de la santé, la révision LPP, ainsi que les débats sur la 13^e rente AVS et la retraite à 65 ans pour les femmes, ont animé les discussions publiques.

Avec constance

La Caisse commune Genesisia poursuit avec constance sa mission première : offrir à ses membres une solution de prévoyance professionnelle simple, performante et rigoureusement gérée. Pensée dès l'origine pour accompagner efficacement les petites et moyennes structures, elle repose sur une promesse claire : déléguer la complexité administrative tout en conservant une pleine

transparence et des conditions avantageuses. En regroupant les forces d'acteurs de tailles diverses autour d'une gestion commune, notre solution mutualisée permet une optimisation des ressources, une gestion de fortune consolidée et des standards élevés en matière de suivi et de communication.

L'année écoulée a permis de consolider ces fondamentaux. Grâce à une gouvernance stable, à des outils digitaux performants et à une politique d'investissement maîtrisée, la solution commune a non seulement maintenu son équilibre financier, mais renforcé la qualité de ses services. Ces avancées ne sont pas de simples résultats techniques: elles traduisent notre engagement opérationnel quotidien au service des employeurs affiliés et de leurs collaborateurs. Être là pour nos assurés, leur garantir un traitement fiable, clair et réactif, telle est la promesse que nous concrétisons, jour après jour.

Détermination et optimisme

Face à ces défis, nous abordons 2025 avec détermination et optimisme. Cette année sera placée sous le signe de l'innovation. Vous découvrirez notamment le développement, par FCT Services, d'une nouvelle fondation de libre passage, fondation qui pourra être utile pour les assurés amenés à devoir quitter la Caisse commune Genesisia.

Fabien Delessert et François Kissling, co-CEOs, FCT Services

Chiffres clés de l'année 2024

2024 a été une année de confirmation et de croissance pour notre caisse de pension. Le nombre d'assurés actifs est en hausse constante, tout comme celui des entreprises affiliées, signe tangible de la confiance renouvelée de nos partenaires. Le nombre de rentiers a progressé dans un cadre maîtrisé, garantissant la qualité de nos engagements. Avec un taux de couverture global solide de 107,8 %, notre équilibre financier confirme la pertinence de notre stratégie et la robustesse de notre modèle.

Les chiffres clés présentés sur cette double page sont arrêtés au 1^{er} janvier 2025.

9,9 %

Performance

3'799

Assurés

519

Rentiers

2,5 %

Rémunération
des comptes d'épargne

300

Entreprises
affiliées

2,25 %

Taux d'intérêt
technique

107,8 %

Taux de couverture

0,48 %

Coûts de gestion
de la fortune (TER)

826

Fortune gérée
(en millions de CHF)

150

Frais administratifs
moyens par personne
assurée (en CHF)

6,5 %

Taux de conversion
pour la partie LPP

5,3 %

Taux de conversion
pour la partie
surobligatoire

Une nouvelle fondation de libre passage

Grâce à son modèle unique d'indépendance et d'architecture ouverte ainsi qu'à une palette toujours plus large de solutions proposées aux entreprises, la Caisse commune Genesia consolide chaque jour davantage sa position d'institution de référence de la prévoyance professionnelle en Suisse. Aujourd'hui, au sein du groupe FCT, ce sont 129 caisses affiliées, représentant plus de 29'000 assurés et une fortune supérieure à 7,4 milliards de francs, que nous avons le plaisir d'accompagner dans un véritable esprit de confiance et de partenariat.

Bonne nouvelle pour 2025! La palette de services du groupe FCT s'élargit pour mieux répondre aux besoins de ses assurés, notamment celles et ceux qui sont affiliés à la Caisse commune Genesia. Dès septembre 2025, nous lancerons notre nouvelle fondation de libre passage, une solution innovante et avantageuse pour tous nos assurés. Pourquoi choisir notre fondation de libre passage?

- **Maintien de votre prévoyance:** continuez à bénéficier d'une couverture optimale et de l'attractivité de nos investissements, même en cas de changement de situation professionnelle.
- **Conditions avantageuses:** accédez à des tarifs préférentiels et à des prestations exclusives grâce aux synergies du groupe FCT.
- **Simplicité et sécurité:** une gestion transparente, un transfert des avoirs en quelques clics et des solutions sur mesure pour préserver les intérêts de nos assurés.

Avec cette nouvelle fondation, le groupe FCT réaffirme son engagement à vous accompagner tout au long de votre parcours de vie et à vous offrir des solutions de prévoyance sur mesure.

Une prévoyance plus inclusive, plus agile et plus durable

La Caisse commune Genesia a pleinement profité d'une dynamique favorable et, au 31 décembre 2024, a retrouvé un solide équilibre financier, confirmant la pertinence de ses choix stratégiques. Dans cette continuité, une décision forte a été prise en faveur de l'inclusion: la suppression de l'examen de santé pour tous les assurés. Cette mesure a nécessité la mise en place d'un dispositif de réassurance adapté, garantissant à la fois équité d'accès et sécurité financière pour l'institution.

En matière de partenariats, Genesia a conclu un contrat de réassurance exclusif avec Helvetia, permettant, selon les situations, de proposer des conditions jusqu'à 10 à 20% plus avantageuses que les standards du marché. Cette nouvelle collaboration a pris toute sa dimension dès le 1^{er} janvier 2025: Helvetia est devenue notre partenaire pour les risques décès et invalidité, avec une offre compétitive et sans exigence d'examen médical à l'entrée, pour autant que la personne assurée soit en pleine capacité de travail. Cette simplification administrative majeure constitue un véritable gain de temps pour les employeurs et une sécurité renforcée pour les assurés.

Sur le plan des placements, Genesisia a poursuivi l'adaptation de sa stratégie d'allocation. L'augmentation à 10 % de la poche dédiée à l'immobilier suisse non coté vise à sécuriser des rendements stables et peu corrélés aux marchés cotés, gage de résilience à long terme dans un contexte de volatilité accrue.

Par ailleurs, la transformation numérique de nos services s'est poursuivie avec des avancées concrètes : l'ensemble du processus de rachat, du calcul du potentiel individuel à l'établissement du QR code de paiement, est désormais entièrement digitalisé. Cette innovation simplifie les démarches, renforce l'autonomie des assurés et reflète notre engagement constant en faveur d'une expérience utilisateur moderne et efficace.

Ces améliorations s'inscrivent dans une dynamique de progrès au service des employeurs affiliés et de leurs collaborateurs. Elles traduisent notre volonté de bâtir une prévoyance plus inclusive, plus agile et plus durable.

Rémunération 2025: Genesisia plus généreuse

Le taux d'intérêt minimal dans la LPP reste inchangé à 1,25 % en 2025. Le Conseil fédéral a suivi les recommandations de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle pour fixer l'intérêt minimal. Pour rappel, ce taux détermine l'intérêt minimal auquel doivent être rémunérés les avoirs de vieillesse relevant du régime obligatoire de la prévoyance professionnelle. Pour le reste, les institutions de prévoyance sont libres de fixer une autre rémunération.

La Caisse commune Genesisia a décidé, de son côté, de se montrer plus généreuse que la moyenne, en décidant de rémunérer l'entier de l'avoir à 1,25 % pour 2025.

Du changement à la Commission de gestion

Avec la fin du mandat de Xavier Cornaz, représentant des assurés au sein de la Commission de gestion de la Caisse commune Genesis, la procédure d'élection d'un membre représentant des assurés a été initiée, afin de pourvoir ce poste vacant au 1^{er} juillet 2025. C'est Fella Malbec, représentante des assuré(e)s au sein de la société Bridport & Cie SA, qui a été désignée.

M^{me} Malbec s'occupe des ressources humaines au sein de Bridport & Cie SA, où elle travaille depuis 18 ans. Elle possède une solide expérience en gestion des ressources humaines et de conformité. Elle coordonne la prévoyance professionnelle (LPP) et accompagne activement les collaborateurs dans leurs démarches liées aux assurances sociales et salariales.

Nous avons recueilli ses propos: *« Pour moi, représenter les assurés au sein de la Caisse commune Genesis est à la fois un privilège et une responsabilité. La prévoyance est un pilier essentiel de notre politique de rémunération et de fidélisation, et les enjeux pour chaque affilié sont majeurs. Cette mission me permettra d'être au cœur de l'action, afin de défendre les intérêts des affiliés dans un climat de confiance et de collaboration. »*

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Fella Malbec et une excellente retraite à Xavier Cornaz.

Membres de la Commission de gestion

La Caisse commune Genesis est pilotée par une Commission de gestion paritaire dont les quatre membres sont élus par les représentants des employeurs et des employés des entreprises affiliées. Celle-ci choisit la stratégie de placement adaptée à la structure et aux risques de la caisse, les réassureurs, la palette des plans de prévoyance, etc.

Représentants des employeurs

Nicolas Girardo (Président)
Rolex

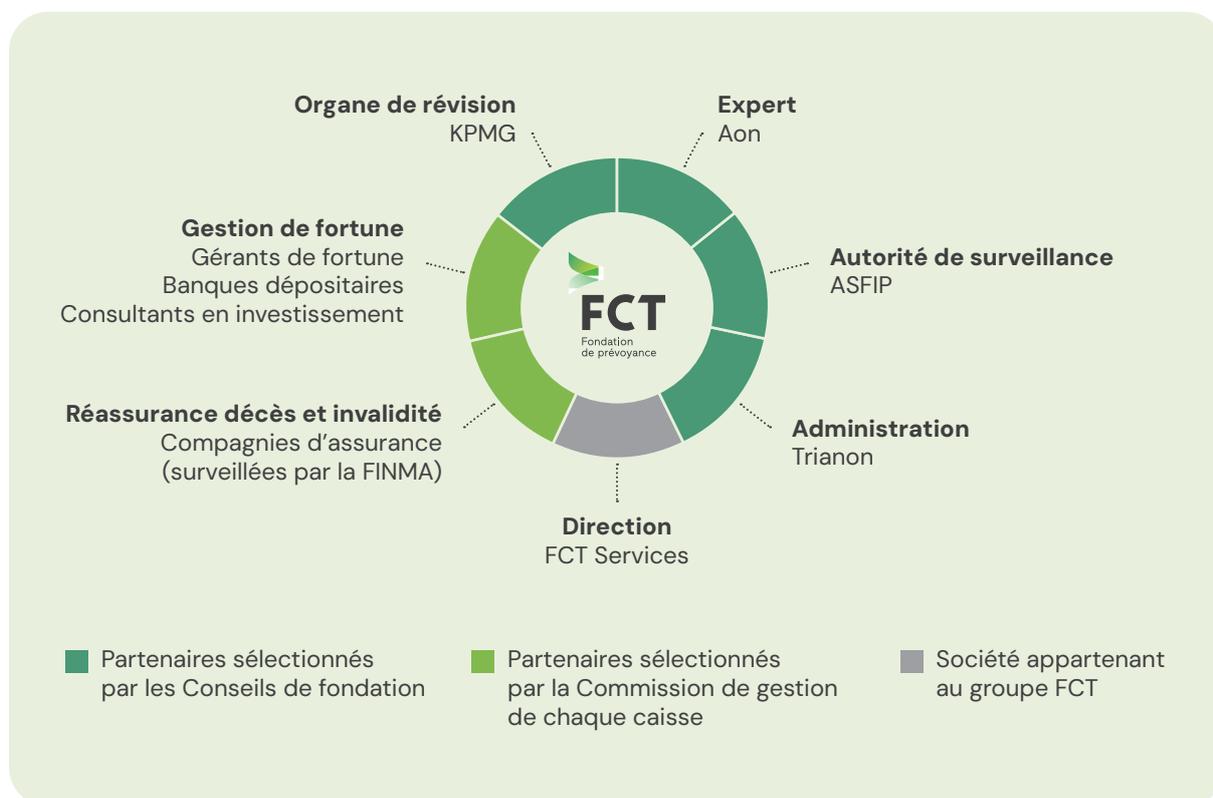
Philippe Furrer
insPoweredBy

Représentants des employés

Fella Malbec
Bridport & Cie

Aurelia Novara
Dovecot

Gouvernance organisationnelle



Réformes légales 2025 et adaptations réglementaires

Les assurances sociales, destinées à offrir une protection sociale adéquate, équitable et égalitaire à leurs assurés, évoluent constamment en réponse aux changements sociétaux, notamment les évolutions du modèle familial. Face à l'émergence des familles recomposées et à la tendance à avoir des enfants plus tard, le législateur suisse mène d'intenses réflexions, notamment sur :

1. Le cercle des bénéficiaires en cas de décès : actuellement, l'analyse porte sur une flexibilisation de l'ordre des bénéficiaires pour le pilier 3a. Cette flexibilisation est encouragée par le Conseil fédéral. Si elle devait aboutir à des modifications, celles-ci pourraient également apporter un nouvel éclairage en matière de 2^e pilier.
2. Selon l'OFAS, la réforme proposée par le Conseil fédéral vise à mieux cibler le soutien aux survivants, notamment ceux ayant des enfants à charge. Elle prévoit de supprimer les rentes de veuves à vie et d'introduire une rente de parent survivant versée jusqu'aux 25 ans du plus jeune enfant, quel que soit l'état civil des parents.

Les rentes actuelles à vie pour les veufs dès 55 ans et les bénéficiaires de prestations complémentaires dès 50 ans seraient maintenues. Pour les plus jeunes, le droit à la rente durerait encore deux ans après l'entrée en vigueur des nouvelles règles.

Initialement prévue pour 2026, la réforme est suspendue par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, en attendant une vue d'ensemble des prestations AVS selon l'état civil et le sexe, ainsi que le message relatif à l'initiative populaire du Centre. Des réflexions auront aussi lieu sur les rentes pour enfants. Même si cette réforme n'affecte pas directement la prévoyance professionnelle, elle pourrait avoir un impact sur les calculs de surindemnisation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces sujets. Pour plus d'informations, les règlements mis à jour sont disponibles sur votre portail sécurisé ainsi qu'un tableau comparatif des principales modifications.

Finalement, le montant de la rente annuelle maximale AVS a été augmenté au 1^{er} janvier 2025 de CHF 29'400.– à CHF 30'240.– (pour une durée de cotisation complète). Compte tenu de cette augmentation, les montants-limites dans la prévoyance professionnelle obligatoire (salaire coordonné minimal annuel, déduction de coordination, par ex.) ont été adaptés.



« Les assurances sociales, destinées à offrir une protection sociale adéquate, équitable et égalitaire à leurs assurés, évoluent constamment en réponse aux changements sociétaux, notamment les évolutions du modèle familial. »

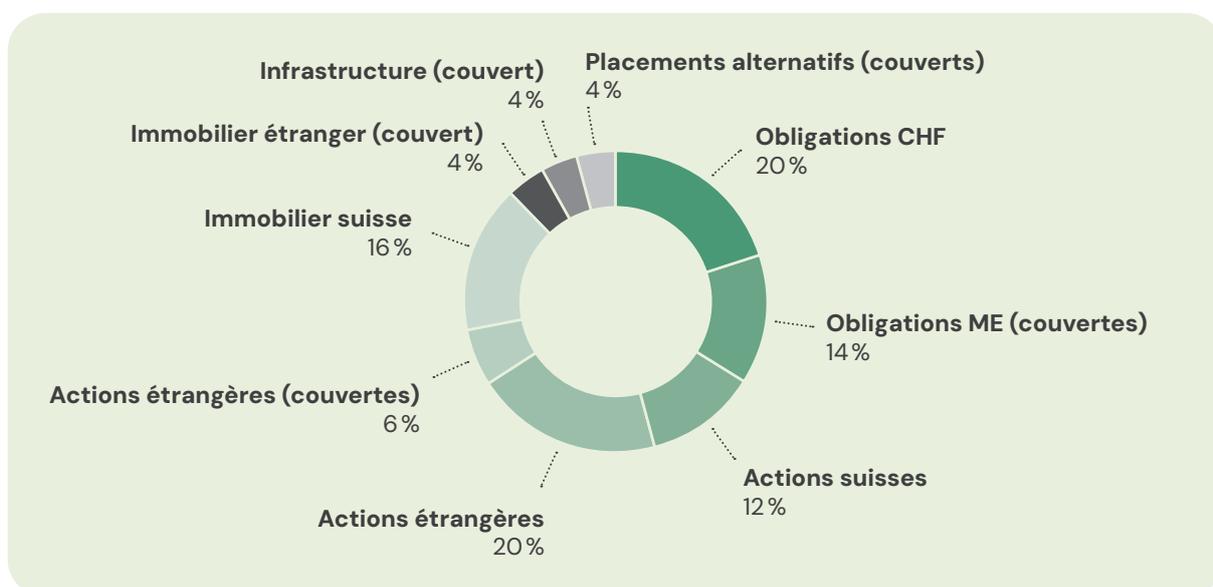
2024, un exercice exceptionnel

L'année 2024 s'est révélée exceptionnelle pour Genesis, avec une performance consolidée de +9,93%, nettement supérieure à la moyenne des caisses de pension suisses (+7,7%). Ce résultat témoigne de la pertinence de notre positionnement stratégique, de la qualité de notre sélection d'actifs et de notre capacité à capter les opportunités de marché, tout en maîtrisant les risques. Dans un environnement économique complexe, notre approche rigoureuse et notre engagement envers la performance durable nous ont permis de délivrer une forte création de valeur pour nos assurés. Genesis confirme ainsi son rôle de référence parmi les institutions de prévoyance suisses.

L'année 2024 a été globalement positive pour les marchés financiers, malgré des tensions géopolitiques persistantes et un environnement économique contrasté. Aux États-Unis, la croissance du PIB a été portée par une consommation dynamique. En Europe, l'activité est restée modérée, tandis que la Suisse a enregistré une croissance stable avec une inflation maîtrisée. Cette évolution a permis à la BNS d'assouplir sa politique monétaire, offrant un soutien supplémentaire aux marchés.

Sur le front géopolitique, les tensions sino-américaines, les incertitudes électorales aux États-Unis et les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ont contribué à un climat d'incertitude. Néanmoins, la désinflation progressive et la perspective d'une détente monétaire généralisée ont favorisé les actifs risqués, en particulier les actions de grandes capitalisations internationales.

Allocation d'actifs au 31 décembre 2024





« Dans un environnement économique complexe, notre approche rigoureuse et notre engagement envers la performance durable nous ont permis de délivrer une forte création de valeur pour nos assurés. »

Performance du portefeuille Genesisia

Les performances du portefeuille Genesisia reflètent des choix stratégiques porteurs. La poche obligataire suisse (20 % du portefeuille) a généré un rendement de +5,4 %, grâce à l’allongement de la durée décidé fin 2023, qui a permis de capter la baisse du taux directeur de la BNS. À l’inverse, les obligations internationales couvertes en francs suisses se sont repliées de -1,2 %, pénalisées par le coût élevé de la couverture et la stabilité des taux à l’étranger.

Les actions ont été un moteur clé de performance. Les marchés développés hors Suisse ont progressé de +27,8 %, stimulés par les actions américaines et le secteur technologique. L’allocation significative de Genesisia aux actions étrangères (26 %) a donc été pleinement bénéfique. En comparaison, les actions suisses ont été plus modestes (+6,2 %), freinées par les contre-performances de certaines grandes capitalisations du SMI.

Résilience des actifs réels et alternatifs

Les actifs immobiliers suisses cotés ont signé une performance remarquable de +17,6 %, soutenus par la détente des taux. La sous-pondération de l’immobilier international, toujours sous pression, a contribué positivement en termes relatifs. Les investissements en infrastructure ont aussi dépassé les attentes avec un rendement de +9,7 %, tandis que les segments de dette privée et de senior loans ont délivré des performances solides de respectivement +6,8 % et +4,5 %.

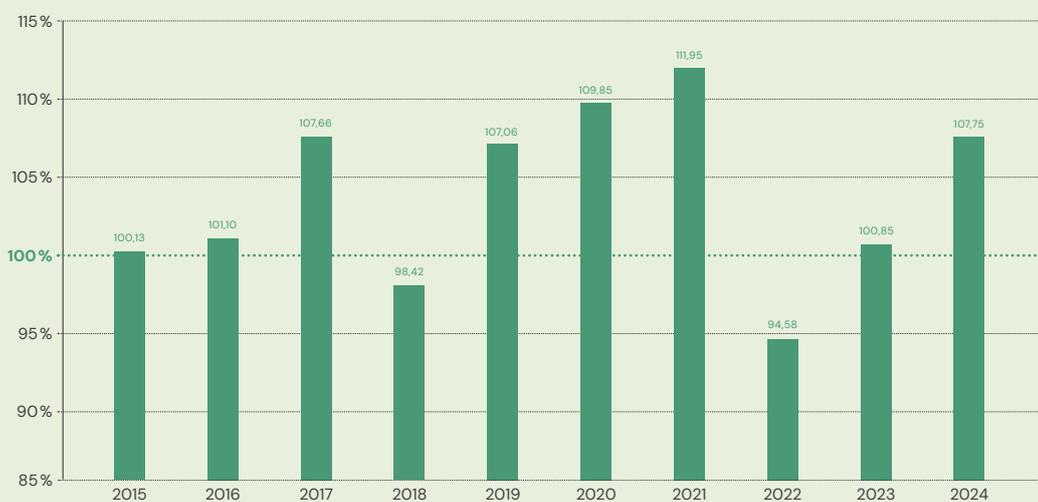
Une performance solide et durable

Avec une performance de +9,93 %, alignée avec son indice de référence mais nettement au-dessus de la moyenne du marché, Genesisia démontre la robustesse de sa stratégie d’investissement. Cette réussite repose sur une diversification maîtrisée, une gouvernance active et des choix tactiques pertinents. En 2024, Genesisia a su transformer un contexte incertain en opportunité, au service de la pérennité des retraites de ses assurés.

Performance des investissements



Degré de couverture



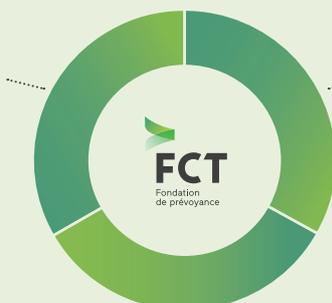
Notre engagement pour un avenir durable

En matière de durabilité, la Caisse commune Genesisia se réfère à la Charte principale du groupe FCT, une charte qu'elle complète avec certaines spécificités propres à son engagement. Dans le cadre de la stratégie de gestion optimisée actuelle, Genesisia prévoit de dédier une partie de son portefeuille à des investissements avec une exigence de durabilité plus élevée (approche « core – satellite »), tout en maintenant une attention élevée aux coûts de gestion.

Le Conseil de fondation qui supervise l'offre du groupe FCT en matière de prévoyance professionnelle est convaincu que la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des investissements peut positivement influencer le profil rendement-risque, tout en impactant favorablement l'environnement et la société. Dans ce cadre, le Conseil de fondation établit les lignes directrices de sa politique ESG.

Politique ESG du groupe FCT

Développer une offre de placements ESG sélectionnés selon une approche best-in-class répondant aux besoins et attentes des entreprises affiliées et de leurs assurés



Informé de manière transparente les entreprises affiliées et les assurés des options ESG à leur disposition afin de faciliter la prise en compte de ces dimensions lors de la définition de leur stratégie de placement

S'engager en tant qu'investisseur actif et promouvoir les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise

Durabilité : approche de la Caisse commune Genesisia

L'approche durable de la Caisse commune Genesisia s'inscrit dans le cadre de ce qui est fait au niveau du groupe FCT. Elle s'articule sur :

- une optimisation de la qualité ESG de la poche « Core » avec pour objectif d'être au-dessus de l'indice de référence ;
- un suivi attentif de l'exposition à des thèmes sensibles et aux controverses ESG majeures avec pour objectif de limiter au maximum ces expositions ;
- une politique climatique axée sur la mesure des impacts et une réduction progressive des émissions négatives – avec pour objectif de faire mieux que l'indice en termes de CO₂ et d'exposition aux énergies fossiles (avec une tolérance pour les entreprises en transition) ;
- un renforcement progressif des investissements orientés vers l'impact positif – le rythme de progression se fera en fonction des opportunités et du retour d'expérience.

2024 : adhésion à l'Ethos Engagement Pool

En 2024, le Conseil de fondation a renforcé son engagement en matière d'investissement durable en révisant sa charte d'investissement responsable et ses lignes directrices. Ce nouvel élan s'est notamment concrétisé par l'adhésion à l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse), un réseau exclusif de caisses de pensions suisses engagé dans la promotion d'une gouvernance exemplaire et durable auprès des entreprises cotées. En intégrant le dialogue actionnarial et une vision à long terme, cette initiative illustre notre volonté de conjuguer performance et responsabilité pour créer un impact positif durable pour nos assurés.

L'EEP Suisse a été créé en 2004 afin d'entamer un dialogue avec les 150 plus grandes entreprises cotées en Suisse sur des thèmes ESG. Les thématiques d'engagement sont revues et validées chaque année par les membres du « pool ». Le dialogue, qui est effectué au nom des membres et de leurs investissements, est mené tout au long de l'année, que ce soit avant mais également après la saison des assemblées générales. Il confère aux analystes d'Ethos une excellente connaissance des entreprises cotées en Suisse.

De plus et selon ses objectifs, Genesisia a réduit son intensité carbone qui est, à fin 2024, 21% en dessous de celle de son indice de référence.



Bilan comptable au 31 décembre 2024

	31.12.2024 KCHF	31.12.2023 KCHF
ACTIF DU BILAN		
Liquidités opérationnelles	26'828'218	20'229'215
Placements	793'425'507	644'168'347
<i>Liquidités</i>	0	6'332
<i>Obligations CHF</i>	160'690	102'586
<i>Obligations ME (couvertes)</i>	111'351	100'653
<i>Actions suisses</i>	95'418	77'792
<i>Actions étrangères</i>	162'326	128'251
<i>Actions étrangères (couvertes)</i>	47'337	32'862
<i>Immobilier suisse</i>	134'573	145'949
<i>Immobilier étranger (couvert)</i>	24'548	12'021
<i>Placements alternatifs (couvert)</i>	27'827	25'473
<i>Infrastructure (couvert)</i>	29'353	12'249
Autres actifs	6'428'719	6'456'694
Total de l'actif	826'682'444	670'854'256
PASSIF DU BILAN		
Dettes à court terme	44'231'007	33'327'618
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	726'169'511	632'183'632
Réserve de fluctuation de valeur	56'281'926	5'343'006
Total du passif	826'682'444	670'854'256



FCT

Fondation
de prévoyance

Nous sommes à votre service

La proximité, l'information et le conseil sont au nombre de nos valeurs. Prenez contact avec notre équipe pour tout renseignement, nos spécialistes sont à votre service et sont disponibles pour vous orienter.

 T 021 796 00 40

 fctgenesia@trianon.ch

Retrouvez toutes les informations sur notre portail sécurisé

Connectez-vous avec vos codes d'accès personnels pour accéder à votre certificat de prévoyance mis à jour mensuellement ainsi qu'à toutes les informations relatives à votre caisse de prévoyance. Vous y trouvez également :

- vos attestations fiscales émises lors d'un rachat ou d'une prestation sous forme de capital;
- votre plan de prévoyance ainsi que les comptes de votre caisse de prévoyance;
- les formulaires à remplir lors de l'affiliation, les demandes de rachat, de retrait de capital ou de mise en gage de votre épargne lors de l'accession à la propriété, de désignation de vos bénéficiaires en cas de décès ou encore de demande de prestation sous forme de capital en lieu et place de la rente;
- un module vous permettant de simuler vos prestations à la retraite en fonction de votre parcours;
- tous les règlements en vigueur ou toute autre information utile.





« Nous sommes animés par l’ambition de proposer des solutions qui soient toujours aussi simples et flexibles que possible, tout en étant aussi complètes et personnalisées que nécessaire ! »



FCT

Fondation
de prévoyance

Direction de la Fondation et Développement Clients

FCT Services SA

Route de la Chaux 4 Bâtiment A
(Feuille)
CH-1030 Bussigny
T 058 255 04 60
info@fctpension.swiss
www.fctpension.swiss

Administration de la Fondation Suisse romande

FCT (Fondation Collective Trianon)

c/o Trianon SA
Chemin de la Redoute 54 B
CH-1260 Nyon
T 021 796 00 40
fctgenesia@trianon.ch
